



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 16 août 2021

début : 16h00

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti
MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel RoCHAT et Patrick Emery

Demandes de soutien

de soutenir par un don ponctuel :

- le 56^e Tir Cantonal Vaudois qui aura lieu à Payerne du 24 juin au 10 juillet 2022;
- la Fondation As'trame.

Contravention

malgré les arguments reçus, de maintenir la contravention N°02249.

Spectacle de danse / concept de sécurité

de valider le protocole - concept sécurité établi par la directrice d'Art Danse Studio Mme Annick Baechler qui organise le vendredi 20 août 2021 à la Grande salle de Mézières un spectacle de danse de son école dans le cadre de leur camp aux Chardouilles.

CAMAC 205870 – Emery Christian – Ferlens, Route des Channes 1

de transmettre à la CAMAC, pour mise à l'enquête publique, le dossier de M. Christian Emery « changement d'affectation, sans travaux, du laboratoire de boulangerie en un appartement de 2 pièces ».

Conseil communal / PA Grange Sublime

de valider le préavis municipal N°06/2021 « Adoption du Plan d'affectation (PA) Grange Sublime et du règlement y relatif (RPA) » qui sera soumis au Conseil communal du 5 octobre 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Patrice Guenat

La Secrétaire
Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 23 août 2021